

Châteauroux, le 20 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION IMMOBILIÈRE DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE DE CHÂTEAURoux

Action Logement s'engage dans le dispositif Action Cœur de Ville de Châteauroux. La convention immobilière a été signée le jeudi 20 février 2020 par Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de Châteauroux Métropole et Dominique Dhenne, Président du Comité régional Action Logement Centre-Val de Loire. Cette nouvelle étape clé dans la valorisation du centre-ville de Châteauroux fait suite à la signature de la Convention-cadre le 28 septembre 2018.

Par cette convention immobilière, Action Logement, la Ville de Châteauroux et Châteauroux Métropole définissent les conditions d'une intervention commune visant à favoriser la restructuration d'immeubles stratégiques du centre-ville, afin d'y développer une offre locative d'habitat et de commerce rénovée. L'objectif est d'accroître l'attractivité du centre-ville dans le cadre du projet global de transformation porté par la collectivité (animation commerciale, espaces publics, circulation et stationnement...). La convention entend ainsi accompagner et amplifier la reconquête du cœur de ville de Châteauroux tout en valorisant le lien emploi-logement.

La Ville de Châteauroux et Châteauroux Métropole s'engagent à définir la liste des immeubles entiers sous maîtrise foncière et qui sont susceptibles de faire l'objet de financement d'Action Logement. Action Logement s'engage, pour les immeubles qui répondent aux objectifs du programme, à instruire les demandes de financement présentées par les opérateurs sociaux ou privés qui se porteront investisseurs de ces opérations en accord avec la Ville, afin de faciliter la réalisation de ces opérations. En contrepartie de ces financements, les logements remis en location bénéficieront à des salariés d'entreprise, pour accompagner la dynamique de l'emploi sur le territoire castelroussin.

Action Logement pourra notamment analyser et financer les projets de réhabilitation d'immeubles entiers portés par des investisseurs privés et répondant aux besoins des salariés, en logements locatifs ou en accession sociale à la propriété.

La signature de cette convention conforte et vient renforcer le partenariat entre Action Logement, la Ville de Châteauroux et Châteauroux Métropole.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national Action Cœur de Ville** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national, de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 53 ESH et 5 filiales concrètes au logement intermédiaire, et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

CONTACT PRESSE

Action Logement

Communication Centre-Val de Loire : Anaïs Touratier - 06 09 74 92 32 / anais.touratier@actionlogement.fr